DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'IMPACT 2020-2021

Sommaire

Édito 4

1. Introduction 5
1.1. Vision et approche 5
1.2. Objet de ce rapport 5

2. Pourquoi et comment le Fonds citoyen soutient-il l'engagement franco-allemand ? 6
2.1. Le problème sociétal 6
2.2. La solution 8
2.2.1. Groupes cible et services proposés 8
2.2.2. Le cadre logique 10

3. Ressources, service rendu et résultats au cours de la période de référence 12
3.1. Ressources mises en œuvre (input) 12
3.2. Service rendu (output) 13
3.2.1. Les étapes clés 13
3.2.2. Soutien financier 14
3.2.3. Conseil aux porteuses et porteurs de projet 14
3.2.4. Référentes et Référents régionaux 14
3.2.5. Appels à projets 15
3.2.6. Communication 16
3.2.7. Événements 16
3.2.8. Relations publiques 16
3.3. Résultats obtenus 17
3.3.1. Projets soutenus 17
3.3.2. Accueil par le public 25
3.4. Mesures d'évaluation 25

4. Planification et perspectives 26

5. Structure de l'organisation et équipe 26
5.1. Structure de l'organisation 26
5.2. L'équipe 26
5.3. Réseau des Référentes et Référents régionaux 28

6. Le Fonds citoyen 29
6.1. Informations générales 29
6.2. Gouvernance 30
6.2.1. Direction 30
6.2.2. Conseil d'administration de l'OFAJ 30
6.2.3. Conseil d'orientation du Fonds citoyen 30
6.2.4. Défis 31
6.2.5. Systèmes de contrôle 31
6.3. Cadre budgétaire et comptable 32

Mentions légales 33

Édito

De petits projets pour de grands enjeux : c'est sans nul doute cette ambition que poursuit le Fonds citoyen franco-allemand, institué par le traité sur la coopération et l'intégration franco-allemande, qui a été signé le 22 janvier 2019 dans la ville d'Aix-la-Chapelle. Depuis son lancement le 16 avril 2020, il est financé par les gouvernements français et allemand. Il soutient des projets qui contribuent à ancrer le franco-allemand dans les territoires, à créer des synergies entre les sociétés civiles et à promouvoir une Europe engagée et citoyenne.

Malgré une pandémie et des phases de confinement successives, le Fonds citoyen a pu déployer une immense activité pour soutenir les initiatives de la société civile et les échanges entre la France et l'Allemagne. Et le succès a été au rendez-vous ! En 20 mois, ce sont 484 projets soutenus autour d'une dizaine de thèmes différents : du dialogue intergénérationnel à la promotion de la démocratie, des enjeux environnementaux au sport, de la culture aux luttes contre les discriminations !

Ce chiffre impressionnant est avant tout le résultat de la créativité et de la résilience des nombreux porteuses et porteurs de projet.

C'est également la preuve de la vivacité de la société civile européenne.

Toutes ces personnes, ces associations, ces comités de jumelage se sont saisis des opportunités offertes par le Fonds citoyen pour les traduire en des projets concrets.

Il est aussi nécessaire de saluer, outre l'énorme travail de son équipe et du réseau des Référentes et Référents régionaux,

le caractère ambitieux de ce nouveau dispositif qui a fait de la simplicité, de la proximité et de l'innovation les clefs de sa réussite.

Ce succès est également à créditer à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, qui met en œuvre le Fonds citoyen, lui faisant profiter de son expertise et de son savoir-faire.

Nous avons le plaisir de vous présenter ce premier rapport d'activité, un peu particulier, puisqu'il s'étend sur les deux *premières années d'activité du Fonds citoyen et s'inspire d'un modèle de rapport d'activité à impact social (Social Reporting Standard). Nous espérons que ce format innovant permettra de valoriser pleinement le travail du Fonds citoyen et son impact sociétal !*

En effet, vous l'aurez compris, le Fonds citoyen se doit d'être, sous tous ses aspects, à la hauteur des enjeux qui se posent à nos sociétés, et de permettre à chaque citoyenne et chaque citoyen de France et d'Allemagne de s'engager ensemble pour l'Europe de demain. Nous les en remercions.

Benjamin Kurc, *Responsable du Fonds citoyen franco-allemand*
Anne Tallineau, *Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse*
Tobias Bütow, *Secrétaire général de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse*

1. Introduction

1.1. Vision et approche

Le Fonds citoyen franco-allemand soutient les personnes qui participent activement à la création d'une société civile européenne engagée, en œuvrant à des projets communs et intergénérationnels au-delà des frontières entre la France et l'Allemagne.

1.2. Objet de ce rapport

Ce rapport décrit les activités du Fonds citoyen franco-allemand durant les deux années qui ont suivi son lancement, c'est-à-dire **du 16 avril 2020 au 31 décembre 2021**.
La base de ce rapport est le « Social Reporting Standard », qui vise à rendre visibles et comparables les analyses de résultats des organisations à but non lucratif.

2. Pourquoi et comment le Fonds citoyen soutient-il l'engagement franco-allemand ?

2.1. Le problème sociétal

Cause	Problème	Conséquence
Manque de connaissances et de rencontres **Populisme et discours nationaux** **Manque d'occasions et d'espaces pour les rencontres et les échanges** **Restriction des contacts en raison de la crise sanitaire**	**Les gens n'ont pas suffisamment le sentiment d'appartenir à l'Europe ou ne peuvent pas expérimenter l'Europe :** C'est pourtant là une condition essentielle pour une Europe forte et soutenue par ses citoyennes et citoyens. Les crises actuelles et les défis à long terme ne peuvent être maîtrisés que par-delà les frontières, non seulement au niveau politique, mais aussi avec le soutien des citoyennes et citoyens engagés.	**La dimension citoyenne du projet européen faiblit.**
Sentiment d'être laissé pour compte **Faible légitimité des institutions et des représentantes et représentants démocratiques** **Désir d'un engagement pratique** **Tendance à l'engagement sporadique**	**Il existe trop peu d'engagement citoyen qui dépasse les frontières, et trop peu de soutien en sa faveur :** L'engagement contribue de manière significative au renforcement de la démocratie, l'une des pierres angulaires de l'Europe : les gens ont besoin de sentir qu'ils peuvent façonner la société ; les institutions démocratiques ont besoin de leur confiance ; la société a besoin d'ouverture d'esprit et de solidarité. Tous ces éléments sont renforcés par l'engagement citoyen, d'autant plus lorsqu'il dépasse les frontières.	**La cohésion sociale et européenne est usée et pas renforcée.**
Manque d'intérêt pour l'engagement franco-allemand et ignorance des possibilités existantes **Barrières linguistiques** **Distance géographique avec le pays partenaire** **Jusqu'à présent : quasiment aucun soutien financier pour l'engagement citoyen binational** **Jusqu'à présent : peu de promotion institutionnelle de l'engagement franco-allemand dans la société civile**	**L'amitié franco-allemande est vivante et ancrée dans les territoires, mais elle est portée seulement par une petite partie de la population :** La coopération franco-allemande reste primordiale pour une Europe forte et repose sur un réseau de connexions particulièrement solide. Il est important de les utiliser et de les développer afin d'inspirer encore plus de personnes à s'engager pour l'amitié franco-allemande et donc pour l'Europe, en particulier celles qui n'ont pas encore participé elles-mêmes à des activités transfrontalières. **Les personnes qui s'engagent seules passent à côté d'échanges enrichissants :** En France et en Allemagne, les personnes s'engagent en faveur des mêmes thématiques, mais ne les abordent pas nécessairement ensemble. Cela serait pourtant doublement utile : au niveau du contenu, l'échange d'idées et d'expériences est enrichissant et fructueux. Quant au niveau humain, de précieuses relations avec le pays voisin, et donc avec l'Europe, se créent.	**L'amitié franco-allemande ne peut pas développer son plein potentiel.**

2.2. La solution

Les gouvernements français et allemand ont signé le **traité d'Aix-la-Chapelle** en janvier 2019, afin de poursuivre le développement du traité de l'Élysée de 1963 et de s'engager en faveur d'une coopération franco-allemande renforcée dans des domaines tels que la protection de l'environnement, la politique de défense, l'économie, les échanges de jeunes, l'apprentissage de la langue du partenaire et la société civile.

Le chapitre 3 « Culture, enseignement, recherche et mobilité », déclare à **l'article 12** :

> *Les deux États instituent un Fonds citoyen commun destiné à encourager et à soutenir les initiatives de citoyens et les jumelages entre villes dans le but de rapprocher encore leurs deux peuples.*[1]

Initiative des deux gouvernements et mis en œuvre par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), ce Fonds citoyen franco-allemand est lancé en avril 2020.

2.2.1. Groupes cible et services proposés

Afin de promouvoir l'amitié franco-allemande au sein de la société et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe, le Fonds citoyen :

- crée des **occasions**, fournit un **espace**, met **des accents thématiques** et suscite la **motivation** pour les rencontres et la coopération transfrontalières,
- en fait bénéficier aussi les personnes qui ne sont pas encore actives dans les relations franco-allemandes,
- et offre un **accompagnement** et un **soutien financier** à celles et ceux qui souhaitent s'engager au-delà des frontières.

2.2.1.1. À qui le Fonds citoyen s'adresse-t-il ?

Les groupes cible directs sont les (potentiels) porteuses et porteurs de projet issus de la société civile et les responsables institutionnels aux niveaux local, régional et national. En tant que médiatrices et médiateurs, porteuses et porteurs de projet et partenaires, ils permettent de toucher la véritable cible du Fonds citoyen, à savoir l'ensemble de la société civile, c'est-à-dire les participantes et participants ou le public des projets financés.

Les organisations suivantes, basées en France et/ou en Allemagne, sont éligibles à une subvention :

- les associations, les comités de jumelages
- les communes et collectivités territoriales
- les institutions scientifiques
- les centres de formation
- les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- les fondations
- les initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes)

[1] Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération et l'intégration franco-allemandes

2.2.1.2. Quels services le Fonds citoyen propose-t-il ?

Soutien financier

Le Fonds citoyen soutient les projets selon 4 catégories de financement. Un **système de points** permet de décider de la catégorie dans laquelle s'inscrit chaque projet. Les critères comprennent entre autres : la facilité d'accès, la pertinence de l'aspect franco-allemand et le respect de l'environnement. Un maximum de 10 points peut être obtenu par critère. Les demandes de financement sont évaluées, approuvées ou rejetées par le Fonds citoyen. Pour la catégorie 4, celle des « projets phares », un comité de sélection est convoqué, composé de représentantes et représentants de la société civile, du Fonds citoyen et des ministères de tutelle.

✦ **Catégorie 1 :** jusqu'à 5 000 € (subvention possible à partir de 30 points)
✦✦ **Catégorie 2 :** entre 5 001 € et 10 000 € (subvention possible à partir de 50 points)
✦✦✦ **Catégorie 3 :** entre 10 001 € et 50 000 € (subvention possible à partir de 70 points)
✦✦✦✦ **Catégorie 4** (« projets phares ») : plus de 50 000 € (subvention possible à partir de 90 points)

Le Fonds citoyen finance jusqu'à **80 % des frais du projet** (jusqu'à 70 % pour les projets phares). Un acompte de 75 % de la subvention allouée est versé dès l'attribution. Le solde de subvention est versé après le traitement du décompte.

Conseil & accompagnement

Des citoyennes et citoyens engagés ainsi que les porteuses et porteurs de projet ne trouvent pas seulement du conseil individuel auprès des chargées de projet du Fonds citoyen, mais également auprès des Référentes et Référents régionaux.
Un réseau initialement de 14 Référentes et Référents régionaux (7 en France et 7 en Allemagne) représente le Fonds citoyen sur le terrain dans les deux pays. Ils informent les citoyennes et citoyens engagés et les conseillent, de l'idée à l'élaboration du projet jusqu'à sa mise en œuvre.

Appels à projets

Avec 2 à 3 appels à projets par an, le Fonds citoyen encourage tout particulièrement les citoyennes et citoyens engagés à se lancer dans des activités franco-allemandes.
Les appels à projets fournissent un cadre temporel et thématique concret qui peut faciliter l'organisation d'un premier projet franco-allemand. En fonction du thème abordé, ils permettent également de toucher de nouveaux actrices et acteurs.

Communication & événements

La communication a pour but de faire connaître le Fonds citoyen aux citoyennes et citoyens engagés et aux partenaires institutionnels, de les informer sur son fonctionnement, de soutenir les porteuses et porteurs de projet par une communication valorisante et de convaincre les responsables institutionnels ainsi que les médias de l'importance et des succès du Fonds citoyen. Les canaux suivants sont utilisés : la presse, le site Internet, les réseaux sociaux, une newsletter. Le Fonds citoyen met gratuitement à disposition des porteuses et porteurs de projet et de ses partenaires du matériel de publicité et d'information.
Enfin, il organise des événements, seul ou en coopération avec des institutions partenaires, afin de créer des moments d'échange pour tous les groupes cible.

Relations publiques

Les relations publiques ont pour objectif de représenter et de promouvoir le Fonds citoyen vis-à-vis des organisations de la société civile mais également des acteurs politiques et institutionnels. Cette mission est assurée notamment à travers un travail de réseau et par la communication numérique.

2.2.2. Le cadre logique

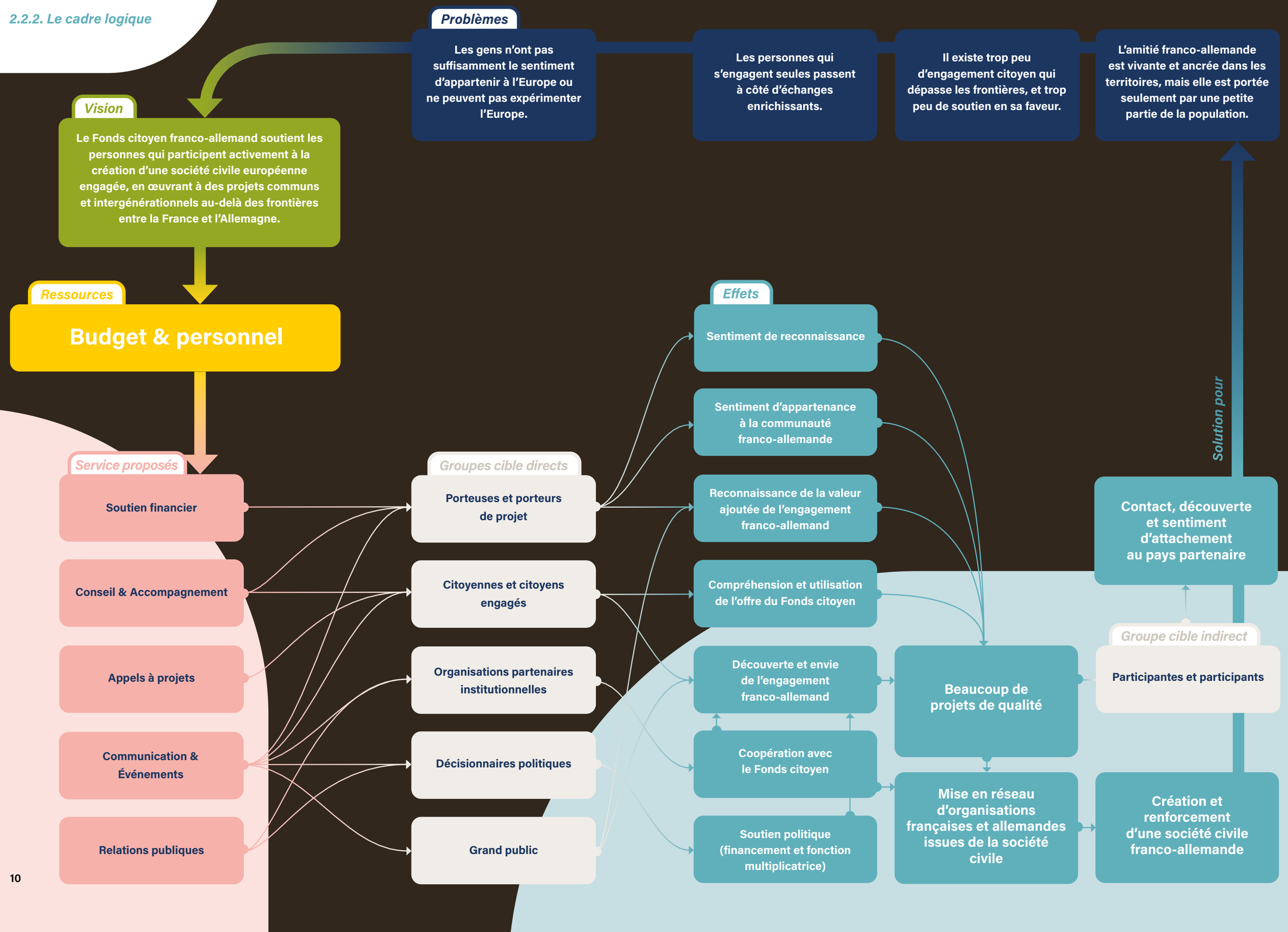

3. Ressources, service rendu et résultats au cours de la période de référence

3.1. Ressources mises en œuvre (input)

Ressources financières :
Les activités du Fonds citoyen sont intégralement financées par les contributions des ministères de tutelle :

	2020	2021
Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ)	1 111 702 €	1 200 000 €
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse	600 000 €	1 250 000 €
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	600 000 €	--
Total	**2 311 702 €**	**2 450 000 €**

Pendant les exercices budgétaires 2019-2020, le BMFSFJ a financé la phase préparatoire du Fonds citoyen à hauteur de 176 596 €. Conformément au principe de parité, cela explique la contribution légèrement inférieure du BMFSFJ pour les exercices 2020 et 2021.

Le Fonds citoyen franco-allemand a ainsi pu disposer d'un total de ressources financières de 4 761 702 € au cours de la période du 16 avril 2020 au 31 décembre 2021, dont **3 700 892 €** étaient dédiés au budget d'intervention (soutien aux projets ; régies directes).

Ressources humaines :

Equipe salariée : Pendant la période de référence, l'équipe du Fonds citoyen a oscillé **entre 3 et 5,5 postes à temps plein** à 40 heures par semaine.

Soutien : Le réseau de **14 Référentes et Référents régionaux** a été créé en septembre 2020. Chacune et chacun consacre 10 heures par semaine pour le Fonds citoyen. À cela s'ajoutent les heures de travail des agentes et agents de l'**OFAJ.** Cela concerne les secrétaires généraux, les services informatique, juridique, administratif, financier, la communication, la traduction et les ressources humaines.

3.2. Service rendu (output)

3.2.1. Les étapes clés

22 janvier 2019
Le président français Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel signent le traité d'Aix-la-Chapelle et décident de la création d'un Fonds citoyen. Dans les mois qui suivent, l'Assemblée nationale et le Bundestag ratifient le traité d'Aix-la-Chapelle et actent ainsi la création du Fonds citoyen.

1er septembre 2019
L'OFAJ commence à mettre en œuvre le Fonds citoyen à la demande des deux gouvernements. L'OFAJ dirigera la phase pilote du Fonds citoyen pendant 3 ans.

16 avril 2020
Le Fonds citoyen franco-allemand est lancé.

1er septembre 2020
Le réseau de Référentes et Référents régionaux voit le jour.

1er décembre 2020
Le Conseil d'orientation du Fonds citoyen franco-allemand se réunit en ligne pour sa réunion constitutive.

22 janvier 2021
Le Fonds citoyen franco-allemand célèbre pour la 1ère fois la Journée franco-allemande et soutient près de 50 projets.

3 mars 2021
Un comité de sélection réunissant des représentantes et représentants de la société civile, des ministères et du Fonds citoyen sélectionne les premiers « projets phares » financés à hauteur de plus de 50 000 €.

26 mars 2021
À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), le Fonds citoyen lance un appel à projets sur le thème « protection de l'environnement et développement durable ».

16 avril 2021
Le Fonds citoyen célèbre son 1er anniversaire.

31 mai 2021
Le Conseil des ministres franco-allemand renforce la mission du Fonds citoyen.

12 juin 2021
Le Fonds citoyen est partenaire du Prix Rovan, décerné par l'ambassadrice de France en Allemagne en 2021 à 3 projets soutenus par le Fonds citoyen.

14 octobre 2021
Le réseau des Référentes et Référents régionaux se retrouve pour la 1ère fois en présentiel.

16 novembre 2021
Le Conseil d'orientation du Fonds citoyen franco-allemand se réunit pour la 2ème fois, cette fois-ci en format hybride à Berlin. Les axes principaux pour 2022 sont choisis : le sport et l'engagement contre les discriminations.

3.2.2. Soutien financier

Au total, 636 demandes de subvention ont été traitées d'avril 2020 à décembre 2021, dont

484 ont été approuvées pour un montant total de **3 839 024 €**.
Ce montant n'a pas été versé en intégralité.[1]
Il est partagé comme suit entre les 4 catégories :

	2020		2021		*Total*	
	Nombre de projets	Montant	Nombre de projets	Montant	Nombre de projets	Montant
Catégorie 1	50	133 446 €	261	790 236 €	311	923 682 €
Catégorie 2	29	219 345 €	71	607 180 €	100	826 525 €
Catégorie 3	31	646 371 €	36	929 680 €	67	1 576 051 €
Catégorie 4	0	-- €	6	512 766 €	6	512 766 €
Total	**110**	**999 162 €**	**374**	**2 839 862 €**	**484**	**3 839 024 €**[1]

3.2.3. Conseil aux porteuses et porteurs de projet

Les chargées de projet du Fonds citoyen ont consacré au total environ 1 653 heures à conseiller les porteuses et porteurs de projet par téléphone, e-mail ou visioconférence, ce qui correspond à **40 heures par mois par chargée de projet.**

[1] En 2020 et 2021, 3 700 892 € ont été dédiés au budget d'intervention (soutien aux projets ; régies directes).
Au total, ce sont 3 839 024 € qui ont été alloués aux projets. La différence avec le budget d'intervention initial s'explique par le fait que des subventions ont été annulées (annulations des projets par les structures organisatrices, retraits de subventions) en cours d'année et que des décomptes étaient inférieurs à la somme initiale attribuée. Cela a permis au Fonds citoyen de réutiliser ces crédits budgétaires pour financer d'autres projets.

3.2.4. Référentes et Référents régionaux

Les 14 Référentes et Référents régionaux (7 en France, 7 en Allemagne) ont pris leurs fonctions le 1er septembre 2020. Pour assurer la coordination et échanger avec le réseau, le Fonds citoyen a organisé une réunion de lancement en ligne ainsi que des permanences régulières et des rendez-vous de conseil individuels. Le réseau s'est retrouvé pour la première fois en présentiel du 12 au 14 octobre 2021 à Saint-Brieuc (Bretagne) pour échanger sur leurs expériences.
Les Référentes et Référents régionaux ont activé et développé leur réseau, informé au sujet du Fonds citoyen, conseillé les personnes intéressées, accompagné les porteuses et porteurs de projet, organisé des stands d'information et des visioconférences, mené des interviews avec des journalistes locaux, rencontré des responsables institutionnels, etc.

Ils ont honoré un total de **574 rendez-vous** : la moitié était des rendez-vous individuels, pour un quart des rendez-vous il s'agissait d'événements d'information ou de réseau. 41 % des rendez-vous concernaient les jumelages. Sur ces 574 rendez-vous, 44 % d'entre eux ont été à destination de nouveaux actrices et acteurs.
Les Référentes et Référents régionaux ont également contacté 7 994 personnes et organisations et en ont conseillé ou accompagné 1 177 au cours de la conception du projet et/ou du processus de demande de subvention.
Plus de la moitié des projets soutenus ont profité d'un accompagnement des Référentes et Référents régionaux[2] :

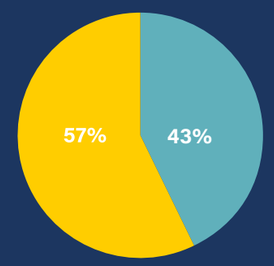

Projets réalisés sans accompagnement des Référentes et Référents régionaux
Projets réalisés avec l'accompagnement des Référentes et Référents régionaux

[2] Donnée disponible à partir du dernier trimestre 2020

3.2.5. Appels à projets

En tout, 4 appels à projets ont été publiés pendant la période concernée :

	Publication	*Réalisation des projets*	*Nombre de projets soutenus*
Repas en ligne	16 AVRIL 2020	MAI 2020	12
Journée franco-allemande	14 OCTOBRE 2020	18-31 JANVIER 2021	50
Protection de l'environnement & développement durable	26 MARS 2021	5 JUIN-5 JUILLET 2021	18
Démocratie & vivre-ensemble	5 JUILLET 2021	8 SEPTEMBRE-8 OCTOBRE 2021	5

3.2.6. Communication

Presse : La presse régionale et nationale a été informée des actualités du Fonds citoyen par 12 communiqués de presse (2020 : 4, 2021 : 8). En coopération avec l'ambassade d'Allemagne à Paris, le Fonds citoyen a organisé une conférence de presse virtuelle le 11 juin 2020. Il a également soutenu des projets sélectionnés dans leur travail de presse local.

Site internet : Le site Internet a été lancé en avril 2020 et a fait l'objet de développements techniques réguliers. En tout, 71 articles ont été publiés dans la rubrique « Actualités ».

3.2.7. Événements

En coopération avec le BMFSFJ et le ministère allemand des Affaires étrangères, le Fonds citoyen a organisé 2 **événements en live sur Facebook** en 2020. Benjamin Kurc, responsable du Fonds citoyen, et Tobias Bütow, secrétaire général de l'OFAJ, ont discuté avec Juliane Seifert, secrétaire d'État, et Michael Roth, ministre adjoint chargé des Affaires européennes, entre autres.
L'anniversaire #1anFondscitoyen a été célébré en ligne le 16 avril 2021 avec plus de 200 invités. Il s'est déroulé en deux parties : tout d'abord, quatre spécialistes de l'engagement numérique, du jumelage, de la protection de l'environnement et de l'éducation politique ont fait de brefs exposés sur Zoom, puis le public a échangé des idées de manière informelle sur la plateforme wonder.me.

Le Fonds citoyen aurait dû co-organiser, avec l'OFAJ, une **conférence franco-allemande des jumelages et des partenariats régionaux.** La situation sanitaire ayant rendu nécessaire un report de l'événement en présentiel au printemps 2022, deux tables rondes en ligne aux sujets des jumelages et de l'Europe ont tout de même eu lieu.

Réseaux sociaux : Le Fonds citoyen a été actif sur Facebook, Twitter et YouTube puis, à partir de septembre 2021, sur Instagram et Linkedin.
Des campagnes ciblées sur les médias sociaux ont également été menées autour de la Journée franco-allemande #JFA2021 (y compris des posts sponsorisés) et autour du premier anniversaire du Fonds citoyen #1anFondscitoyen (avec un concours).

Newsletter : 12 newsletters ont été envoyées (2020 : 5, 2021 : 7).

Matériel publicitaire : Des flyers en allemand et en français, des affiches, des autocollants avec le logo du Fonds citoyen, des stylos, des masques, des tours de cou, des kakémonos et des nappes ont été produits et envoyés gratuitement aux porteuses et porteurs de projet et aux Référentes et Référents régionaux.

3.2.8. Relations publiques

Le responsable du Fonds citoyen ainsi que les secrétaires généraux de l'OFAJ ont participé à plusieurs réunions impliquant des représentantes et représentants des ministères, d'ambassade et des Parlements. Pendant la pandémie, cette activité était essentiellement réalisée par Internet, mais depuis juin 2021 des rencontres ont pu avoir lieu en présentiel.

3.3. Résultats obtenus

3.3.1. Projets soutenus

Sauf indication contraire, les graphiques se réfèrent à l'intégralité de la période couverte par ce rapport, entre 2020 et 2021.

Malgré la crise sanitaire, qui a rendu très difficiles les rencontres en présentiel et les voyages depuis la création du Fonds citoyen, des personnes engagées ont mis en œuvre **433 projets franco-allemands** avec le soutien du Fonds citoyen ; à cela s'ajoutent 51 projets qui ont été acceptés, mais qui ont dû être annulés.

Demandes de subvention déposées

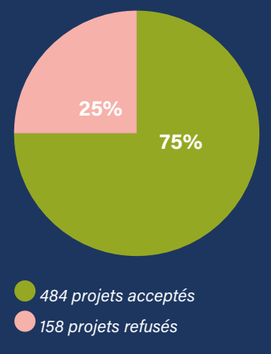

Catégories de subvention

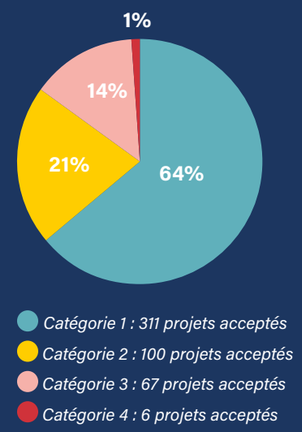

Ce chiffre est le résultat de l'immense créativité et de la résilience des porteuses et porteurs de projet qui se sont saisis de l'offre du Fonds citoyen : une demande de subvention facile d'accès ; des directives flexibles qui permettent aussi la subvention de projets numériques ; l'accompagnement des porteuses et porteurs de projet par l'équipe du Fonds citoyen et des Référentes et Référents régionaux ; une communication ciblée et motivante.

En ces temps où l'amitié franco-allemande a été mise à l'épreuve par les restrictions liées à la crise sanitaire, le Fonds citoyen a pu soutenir des liens transfrontaliers entre les sociétés civiles.

3.3.1.1. Répartition géographique

Tant en France qu'en Allemagne, le Fonds citoyen a suscité un grand intérêt et a répondu à un réel besoin des porteuses et porteurs de projet :

Pays des structures organisatrices

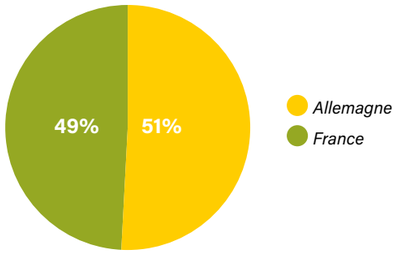

La répartition géographique des projets soutenus traduit deux réalités :
La plus grande facilité à voir naitre des projets franco-allemands dans les régions et Länder frontaliers (réseaux ou partenariats existants)
La disparité démographique pouvant exister entre certaines régions ou certains Länder : population moins nombreuse = moins de porteuses et porteurs de projet (potentiels)

Répartition géographique des structures organisatrices

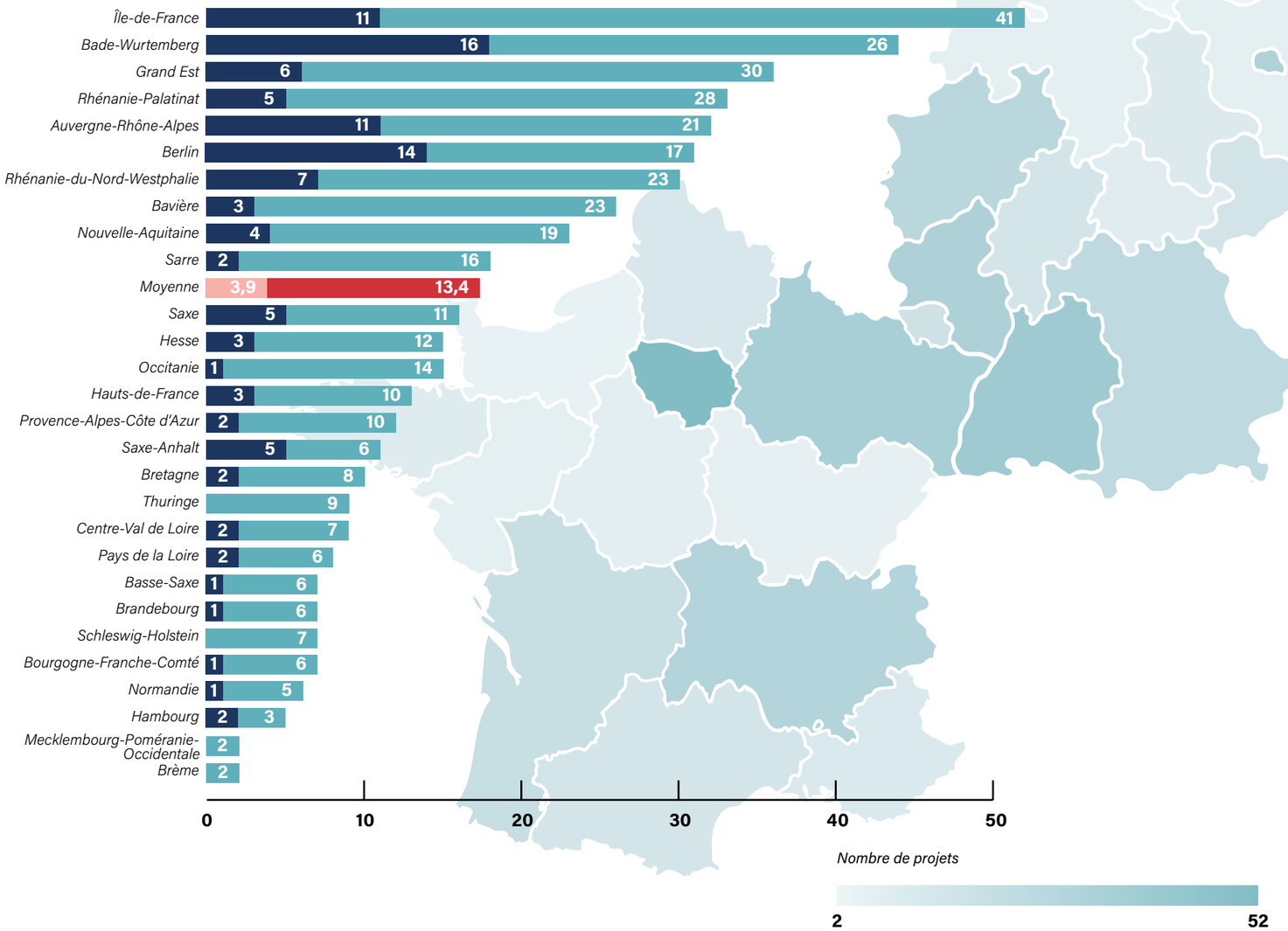

3.3.1.2. Partenariats[1]

79 % des projets 2021 ont été réalisés en coopération entre deux ou plusieurs structures partenaires dans les deux pays, dont 23 % sont de nouveaux partenariats.

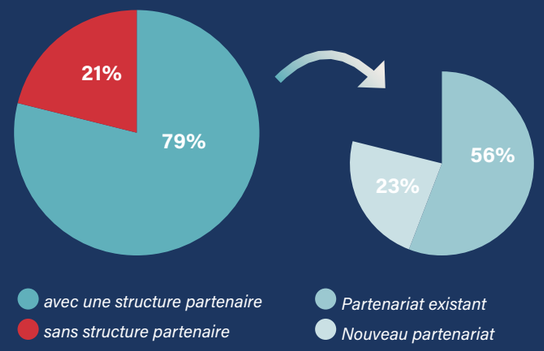

Les jumelages sont des acteurs importants de la coopération. Selon les données recueillies auprès des porteuses et porteurs de projet, presque la moitié des projets de 2021 ont eu lieu dans le cadre d'un jumelage.

3.3.1.3. Les structures organisatrices

Correspondant aux objectifs fixés par le traité d'Aix-la-Chapelle, ce sont très largement les associations qui profitent du soutien du Fonds citoyen, mais des collectivités territoriales et les groupes informels d'au moins 3 personnes le sollicitent également.

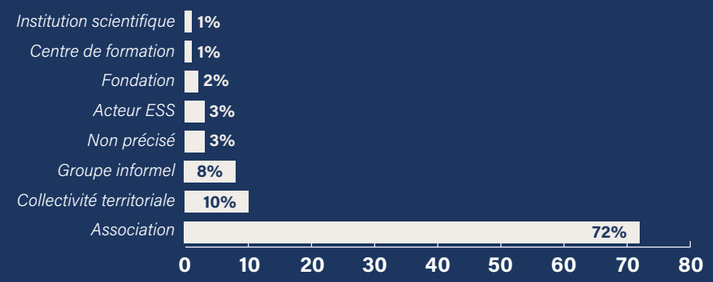

Autre fait notable : même en 2021, deuxième année d'activité du Fonds citoyen, près des trois-quarts des projets déposés constituaient la première demande de la structure organisatrice auprès du Fonds citoyen.

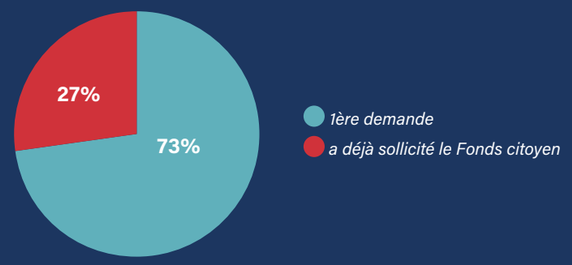

[1] Ces champs ne figurant pas au formulaire de demande de subvention en 2020, les données statistiques relatives aux partenariats ne concernent que l'activité 2021 du Fonds citoyen.

3.3.1.4. Exemples de projets

Rendez-vous sur fondscitoyen.eu/projets-soutenus pour découvrir d'autres projets soutenus !

COORDONNÉES DU PROJET

Période
28 octobre – 18 novembre 2020
Lieu *en ligne*
Structure organisatrice
Clash! Exchange & Learning (Berlin, Berlin)
Structure partenaire
Peuple et Culture (Paris, Île-de-France)
Catégorie de subvention 1

La méthode « tandem »
Parler à des locutrices et locuteurs natifs sans se rendre dans l'autre pays : c'est exactement ce à quoi sert la méthode tandem qui fonctionne même en ligne. Guidées par des animatrices et animateurs expérimentés, 5 personnes âgées de 18 à 70 ans, originaires de France et d'Allemagne, ont discuté régulièrement ensemble via Zoom. Il y a d'abord eu quelques exercices pour briser la glace grâce à l'animation linguistique, puis les tandems ont discuté en binôme sur le thème de la semaine – 15 minutes chacun dans une langue puis dans l'autre. Entre les sessions, les participantes et participants sont restés en contact grâce à des petites missions.

> *Nos rendez-vous hebdomadaires, combinant la méthode tandem et l'animation linguistique, ont aidé les participant-e-s à atteindre leurs objectifs linguistiques et à vivre un moment convivial.*
>
> **Dennis Fraters**, Clash! Exchange & Learning

Un mois d'amitié franco-allemande à la radio
À travers de nombreuses interviews avec des personnes issues de la politique, de la recherche, de la culture et de la société civile, la coopération franco-allemande est thématisée et rendue accessible à un public plus large. L'histoire, la culture, le sport, les voyages, la protection de l'environnement, l'Europe, entre autres, y sont abordés. Les interviews ont été diffusées à la radio (au total, plus de 6 heures) et partagées sur les réseaux sociaux (au total, plus de 12 heures) ainsi que sur le site Internet de la radio.

COORDONNÉES DU PROJET

Période
Janvier 2021
Lieu *Elancourt (Île-de-France)*
Structure organisatrice
Association Radio Triangle (Saint-Quentin-en-Yvelines, Île-de-France)
Catégorie de subvention 2

COORDONNÉES DU PROJET

Période
20 septembre – 31 décembre 2020
Lieu *en ligne*
Structure organisatrice
Groupe informel (La Chapelle-en-Serval, Hauts-de-France)
Structure partenaire
Hewád Laraway (Berlin, Berlin)
Catégorie de subvention 1

Lancez-vous !
... et le reste viendra tout seul : Chloé Cosson et Camille Sarazin donnent ce conseil à toutes les personnes désirant s'engager dans le domaine franco-allemand. Elles ont elles-mêmes lancé un podcast bilingue, « Synchrone », qui aborde les différentes facettes de la protection de l'environnement : la protection de l'environnement est-elle seulement pour les riches ? Peut-on se passer des supermarchés ? Dans quelle mesure la société numérique est-elle nuisible à l'environnement ?

Nous avons plus de points en commun que de différences !
Qu'il s'agisse de la nationalité, de l'orientation sexuelle, de l'âge ou de l'identité de genre : nous avons plus de points en commun que de différences ! Les rencontres franco-allemandes peuvent justement permettre de vivre cela de manière très concrète.
Le projet a été mené par Couleurs Gaies et SCHMITZ, tous deux membres du réseau « La Grande Région sous l'arc-en-ciel ». 2 rencontres ont été le point culminant du projet : en septembre 2021, les Françaises et Français sont venus à Trèves pour la Marche des Fiertés, et en octobre, les Allemandes et Allemands se sont rendus à Metz pour la Journée du coming-out.
La rencontre a été précédée de réunions régulières en ligne, au cours desquelles les participantes et participants ont pu faire connaissance et échanger sur leurs expériences au sein de la communauté LGBTQ+. L'échange interculturel a été facilité par des animations linguistiques et des icebreakers.

COORDONNÉES DU PROJET

Période
17 septembre – 24 octobre 2021
Lieu *Metz (Grand Est)*
Structure organisatrice
Couleurs Gaies (Metz, Grand Est)
Structure partenaire
SCHMIT-Z e. V. (Trèves, Rhénanie-Palatinat)
Catégorie de subvention 2

Comment réussir la transition énergétique locale ?
En France comme en Allemagne, les communes sont confrontées à une même problématique : comment réussir la transition énergétique locale avec la société civile ?
Dans le cadre de la Semaine franco-allemande de la transition énergétique 2021, financée par le Fonds citoyen, des représentantes et représentants des villes de Malaunay et Saerbeck ont discuté de la question avec plus de 80 personnes lors d'un séminaire en ligne. De courts reportages vidéos publiés en amont permettaient d'introduire la discussion.
À destination des citoyennes et citoyens ainsi que des collectivités, cet échange a permis de créer du lien et de diffuser les pratiques vertueuses : comment les petites villes peuvent-elles être le moteur de la transition énergétique ? Quel rôle l'engagement citoyen joue-t-il dans ce contexte ? Que faut-il faire pour développer les énergies renouvelables au niveau local ?
Un échange réussi qui a convaincu les personnes et collectivités présentes à coopérer de façon plus étroite.

COORDONNÉES DU PROJET

Période
18 – 28 janvier 2021
Lieu *en ligne*
Structure organisatrice
Les Vagabond•es de l'énergie (Le Petit-Quevilly, Normandie)
Structures partenaires
Klimakommune Saerbeck (Saerbeck, Rhénanie-du-Nord-Westphalie), Ville en transition(s) de Malaunay (Malaunay, Normandie)
Catégorie de subvention 1

On se rend compte qu'il y a du questionnement sur ces sujets-là. Cela nous motive à organiser de nouveaux échanges sur ce format, en mettant davantage en avant la parole des citoyens et citoyennes impliqués dans ces dynamiques locales de transitions.

Clément Bresciani,
Les Vagabond•es de l'énergie

COORDONNÉES DU PROJET

Période
19 juin 2020
Lieu *en ligne*
Structure organisatrice
nextlearning e. V. / Initiative Politics for Tomorrow (Berlin, Berlin)
Structure partenaire
Hackstub (Strasbourg, Grand Est)
Catégorie de subvention 1

Penser les données ouvertes au-delà des frontières
Plus de transparence pour plus de confiance entre la société civile et l'État : voilà l'idée du gouvernement ouvert. Pour cela, des données librement accessibles et utilisables sont essentielles. Mais comment échanger des informations par-delà les frontières ? Les participantes et participantes de cet atelier franco-allemand, réalisé dans le cadre de la Journée numérique en Allemagne, ont cherché des réponses communes.

Donner une scène à l'échange (culturel)
Le CHANCE Festival a fait venir des musiciennes et musiciens français à Düsseldorf et a inscrit la durabilité et la diversité dans ses objectifs, mais aussi dans son programme : les têtes d'affiche, comme Suzane ou Amadou & Mariam, ont donné envie de danser et de bouger. Des expertes et experts ont discuté de l'égalité des genres dans le secteur de la musique ou de la mise en œuvre concrète de stratégies de durabilité sur place. Des organisations franco-allemandes se sont également présentées dans le « village des initiatives ». Un mélange réussi qui a enthousiasmé 1 700 visiteuses et visiteurs sous un soleil radieux.

COORDONNÉES DU PROJET

Période
Septembre 2021
Lieu *Düsseldorf (Rhénanie-du-Nord-Westphalie)*
Structure organisatrice
Serge&Nina (Düsseldorf, Rhénanie-du-Nord-Westphalie)
Structure partenaire
Zazimut (Boulogne-Billancourt, Île-de-France)
Catégorie de subvention
4

Notre souhait de créer un échange simple entre les citoyennes/citoyens et les nations par le biais de la musique est devenu réalité. Ainsi, tout en profitant de la musique, il y a eu une confrontation avec des thèmes de société – aussi bien chez les festivaliers que chez les artistes et les exposants.

Corinna Oetken & Bérengère Aubineau,
Serge&Nina

COORDONNÉES DU PROJET

Période
22 – 31 janvier 2021
Lieu *en ligne*
Structure organisatrice
Democracy International e. V. (Cologne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie)
Structures partenaires
Le Dialogue (Illkirch-Graffenstaden, Grand Est) & Verband Engagierte Zivilgesellschaft in NRW e. V. (Cologne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie)
Catégorie de subvention 2

Chez moi, ça a mis un mécanisme en branle : j'ai développé une plus grande sensibilité pour l'Europe, aussi au quotidien. Finalement, les réflexions qui ont été impulsées sont aussi importantes que la création de la carte des villes !

Un/e participant/e

Festilangues

Comment intégrer l'apprentissage d'une nouvelle langue dans mon quotidien ? Comment élargir mon vocabulaire de manière créative – et me souvenir de nouveaux mots ? Comment bien prononcer l'allemand ? Le « Festi'langues » numérique a tenté d'apporter des réponses à ces questions : des coachs et 200 personnes apprenant l'allemand ou le français ont échangé sur leurs expériences et des bonnes pratiques – et surtout, ils ont fait le plein de motivation !

COORDONNÉES DU PROJET

Période
2 – 8 novembre 2020
Lieu *en ligne*
Structure organisatrice
Apprendre Natur'allemand (Noisy-le-Grand, Île-de-France)
Catégorie de subvention 1

Visite de ville numérique

Strasbourg et Cologne sont riches en endroits historiques et en lieux européens, et des traces de la démocratie et de l'intégration peuvent également être découvertes partout : c'est ce qu'ont montré une vingtaine de participantes et participants des deux pays, issus ou non de l'immigration, dans le cadre du projet « Urban Connection ». L'atelier de quatre jours s'est composé de moments d'échanges collectifs matinaux, de recherches en groupes de travail et de la création technique du parcours. À la fin, les participantes et participants ont pu « déambuler » virtuellement autour de 38 stations !

Un jumelage résiste à la crise sanitaire

Quand la crise sanitaire rend impossibles les visites, il faut être créatif pour maintenir la relation avec la ville partenaire : c'est ce qu'a réussi à faire le jumelage Bloos/Uelzen – grâce à un grand nombre d'actions : un magazine créé en commun, des conférences en ligne, un concours photo, des cartes postales, un goûter d'hiver avec du vin chaud de France et des pains d'épice d'Allemagne … Cet engagement pour l'amitié entre la Normandie et la Basse-Saxe a aussi porté ses fruits auprès de la presse, des représentantes et représentants politiques et de la vie associative locale. Un projet qui montre qu'on peut être proche, même à distance !

COORDONNÉES DU PROJET

Période
1er août – 30 décembre 2020
Lieu *en ligne*
Structure organisatrice
Komitee für Internationale Partnerschaften in Hansestadt und Landkreis Uelzen (Bienenbüttel, Basse-Saxe)
Structures partenaires
Europe Inter Echanges, Europe Echange (Boos, Normandie)
Catégorie de subvention 1

3.3.2. Accueil par le public

La dynamique qui s'est développée depuis le lancement du Fonds citoyen est en nette progression : l'intérêt pour les projets franco-allemands et le financement par le biais du Fonds citoyen se reflètent à la fois dans le **nombre croissant de demandes** et dans la communauté en ligne qui se développe.

Presse : Au total, 1181 articles ont été publiés dans les médias à propos du Fonds citoyen, dont 310 en France et 871 en Allemagne.[1]

Site Internet : Environ 44 948 utilisatrices et utilisateurs ont visité le site (2020 : 17 464, 2021 : 27 484). Ils viennent à peu près autant de France que d'Allemagne, surtout des capitales et de la région frontalière.

Réseaux sociaux :

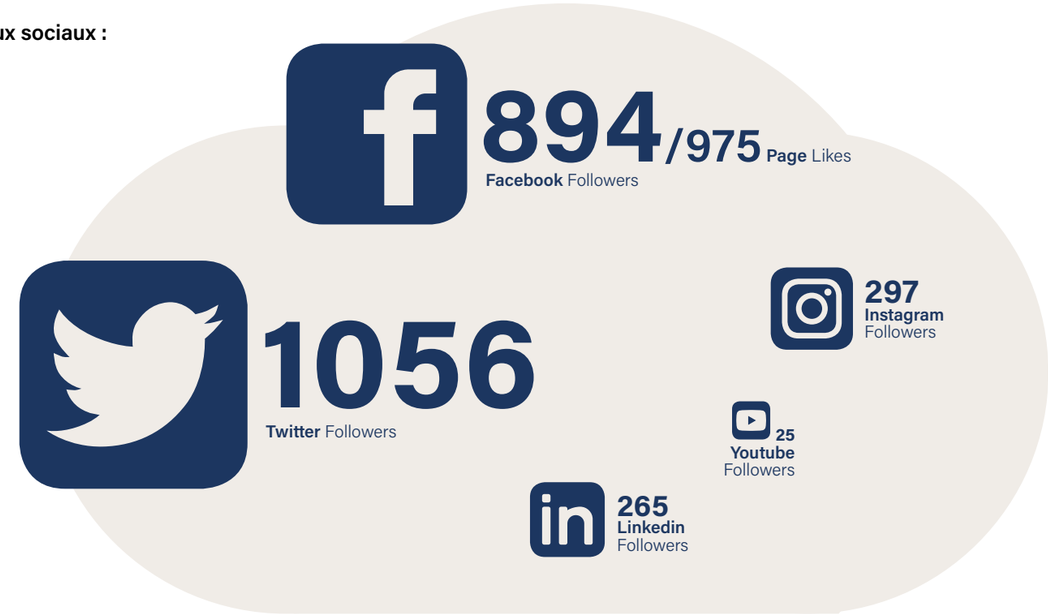

Newsletter: Le nombre de personnes abonnées à la newsletter à la fin de la période concernée était de 1450 (811 à la newsletter allemande, 639 à la newsletter française).

3.4. Mesures d'évaluation

Le développement du Fonds citoyen et les projets financés sont discutés et développés en coopération étroite avec les ministères de tutelle en France et en Allemagne.

La communication du Fonds citoyen est analysée dans un rapport trimestriel.

Les Référentes et Référents régionaux rendent compte de leurs activités de manière trimestrielle.

Au cours de la période étudiée, une évaluation externe du Fonds citoyen a été lancée, qui couvrira la période de juin 2021 à septembre 2022.

[1] Le déséquilibre entre la France et l'Allemagne s'explique principalement par des effets multiplicateurs : de nombreuses retombées dans les médias allemands proviennent de la communication des structures organisatrices, des partenaires institutionnels ou des personnalités politiques. Ces multiplicatrices et multiplicateurs ont été moins actifs en France et/ou les rédactions françaises ont montré moins d'intérêt pour ces informations. Par ailleurs, le communiqué de presse portant sur le lancement du Fonds citoyen a été sponsorisé en Allemagne, puis repris automatiquement par de nombreux portails d'information en ligne, ce qui n'a pas été possible en France. Enfin, du côté allemand, on constate qu'un seul et même article est souvent intégré dans d'innombrables éditions dérivées d'un grand journal et qu'il n'est donc pas rare qu'il soit multiplié par dix d'un seul coup.

4. Planification et perspectives

Le processus de lancement et de consolidation du Fonds citoyen a été marqué par une forte dynamique et des défis externes (par ex. la pandémie du Covid-19). Le Fonds citoyen a dépassé de 187 % les objectifs qui lui avaient été assignés par son Conseil d'orientation en décembre 2020 (374 projets soutenus au lieu des 200 visés pour 2021).

Compte-tenu du succès rencontré et de l'augmentation budgétaire espérée en 2022, le Fonds citoyen aura comme objectifs :

- Consolider son activité : augmenter les bons chiffres de 2021 améliorer les processus et l'offre d'un point de vue administratif et financier ainsi que la communication
- Soutenir au moins 500 projets (si augmentation du budget à 5 millions d'euros)
- Augmenter la proportion des projets de catégorie 1 à 70 %
- Soutenir des projets venant de territoires éloignés de la frontière (par ex. : Mecklembourg-Poméranie-Occidentale en Allemagne, Corse en France etc.)
- Élargir la diversité thématique des projets soutenus

de gauche à droite : Mathilde Huchot, Tiphaine Burger, Heike Hartmann, Benjamin Kurc, Johanna Haag, Karin Passebosc

5. Structure de l'organisation et équipe

5.1. Structure de l'organisation

Le Fonds citoyen, initiative des deux gouvernements, se trouve dans une phase pilote de 2020 à 2023 et est mis en œuvre par l'OFAJ.

5.2. L'équipe

Benjamin Kurc est le responsable du Fonds citoyen depuis octobre 2020 : il coordonne le travail et le développement stratégique du Fonds citoyen. Il est diplômé du Collège d'Europe et de l'Université libre de Berlin. Après des études interdisciplinaires européennes et un cursus d'histoire contemporaine, il se consacre à l'intérêt général en menant des actions à dimension franco-allemande ou européenne.

Karin Passebosc est chargée de projet : elle traite les demandes de subvention. Elle conseille les porteuses et porteurs de projet et les personnes intéressées et coordonne le réseau des Référentes et Référents régionaux. Avant de s'engager pour le Fonds citoyen, Karin Passebosc travaillait à l'OFAJ, où elle était responsable, entre autres, du réseau des Permanentes et Permanents pédagogiques et des formations binationales ainsi que des domaines « Recherche et évaluation » et « Diversité et participation ».

Heike Hartmann est chargée de projet : elle traite les demandes de subvention. Elle conseille les porteuses et porteurs de projet et les personnes intéressées et coordonne le comité de sélection des projets phares. Avant de s'engager pour le Fonds citoyen, Heike Hartmann travaillait à l'OFAJ, où elle était avant tout responsable des projets de jumelages.

Johanna Haag est chargée de projet pour la communication tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Elle est responsable du développement technique et du contenu rédactionnel du site Internet du Fonds citoyen. Elle gère les réseaux sociaux et écrit les newsletters. Elle est également responsable de la production de matériel publicitaire et du travail de presse. Elle a étudié les sciences sociales et culturelles ainsi que la communication à Paris et Mannheim.

Mathilde Huchot est chargée de projet pour l'administration et les finances. Elle assure le suivi administratif, budgétaire, comptable et financier quotidien du Fonds citoyen.

Tiphaine Burger soutient le Fonds citoyen en tant qu'assistante, notamment dans les domaines de l'administration, la comptabilité, l'organisation et la communication. Elle a étudié l'histoire de l'art ainsi que la médiation culturelle.

Les secrétaires généraux de l'OFAJ ont assuré la mise en place du Fonds citoyen de septembre 2019 à octobre 2020. Les équipes administratives de l'OFAJ accompagnent ponctuellement la mise en œuvre du Fonds citoyen.

5.3. Réseau des Référentes et Référents régionaux

Les Référentes et Référents régionaux motivent, informent et accompagnent quiconque souhaite concrétiser des idées franco-allemandes. Ils s'engagent eux-mêmes dans des projets dépassant les frontières, de manière bénévole ou à plein temps. Les Référentes et Référents régionaux sont toujours employés par leurs organisations et consacrent une partie de leur temps de travail au Fonds citoyen.

Allemagne

1 Philipp Asbach | Sarre & Grand Est **2** Jonathan Spindler | Rhénanie-Palatinat, Rhénanie-du-Nord-Westphalie & Bourgogne-Franche-Comté **3** Margarete Mehdorn | Schleswig-Holstein, Brême, Hambourg, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale **4** Erwin Hund | Bavière & Bretagne **5** Sarah Neis | Saxe & Bavière **6** Andrea Fritzsch | Hesse & Rhénanie-du-Nord-Westphalie **7** Ulrike Rühlmann (jusqu'à juin 2021) / Claudia Dombrowsky (à partir de septembre 2021) | Brandebourg, Saxe-Anhalt & Berlin

France

8 Antje Aubert | Auvergne-Rhône-Alpes **9** Cassandre Lebouc | Nouvelle-Aquitaine & Occitanie **10** Gilles Rondeau | Occitanie & Provence-Côte d'Azur **11** Martin Krechting | Pays de la Loire & Bretagne **12** Valérie Loirat | Centre-Val de Loire **13** Djamel Tikouirt (jusqu'à décembre 2020) / Thibault Therby (à partir de mars 2021) | Hauts-de-France & Normandie **14** Claire-Hélène Frileux | Île-de-France

6. Le Fonds citoyen

6.1. Informations générales

Nom	Fonds citoyen franco-allemand	Deutsch-Französischer Bürgerfonds
Siège	Paris (France)	
Création	2020	
Autres sites	Berlin (Allemagne)	
Forme juridique	Pendant sa phase pilote (2020-2022), le Fonds citoyen est mis en œuvre par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et dispose d'une visibilité propre. Selon l'accord de l'OFAJ, il est un programme de subvention public initié et financé par les deux gouvernements. L'OFAJ est une organisation internationale.	
Contact	Fonds citoyen franco-allemand c/o Office franco-allemand pour la Jeunesse 51 rue de l'Amiral Mouchez 75013 Paris www.fondscitoyen.eu info@fondscitoyen.eu +33 1 40 78 18 82	Deutsch-Französischer Bürgerfonds c/o Deutsch-Französisches Jugendwerk Molkenmarkt 1 10179 Berlin www.buergerfonds.eu info@buergerfonds.eu +49 30 288 757 82
Représentation du personnel	Le personnel du Fonds citoyen est représenté par le comité du personnel de l'OFAJ.	

Profil du personnel : À la fin de la période couverte par ce rapport, 6 personnes exerçaient leur activité principale pour le Fonds citoyen dans le cadre de 5,5 ETP (équivalent temps plein).

6.2. Gouvernance

6.2.1. Direction

Le Fonds citoyen franco-allemand est actuellement rattaché à l'OFAJ et est donc également soumis à sa direction, c'est-à-dire à la secrétaire générale et au secrétaire général, qui sont nommés par les gouvernements français et allemand pour un mandat de 6 ans chacun.
Pendant la période concernée, Anne Tallineau, secrétaire générale française, et Tobias Bütow, secrétaire général allemand, assument la responsabilité juridique de la mise en œuvre du Fonds citoyen franco-allemand. Le responsable du Fonds citoyen est Benjamin Kurc.

6.2.2. Conseil d'administration de l'OFAJ

Mis en œuvre par l'OFAJ, le Fonds citoyen se doit de présenter à titre informatif son budget au Conseil d'administration de l'OFAJ.

6.2.3. Conseil d'orientation du Fonds citoyen

Le Conseil d'orientation du Fonds citoyen est composé de 20 représentantes et représentants de la société civile, d'organisations franco-allemandes et d'institutions publiques.

Les membres du Conseil d'orientation :

Organisations franco-allemandes

Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften für Europa e. V. (VDFG)	*Fédération des associations franco-allemandes pour l'Europe (FAFA)*
Deutsch-Französisches Institut (dfi)	*Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)*

Société civile

Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement (BBE)	*Le Mouvement associatif*
Deutscher Olympischer Sportbund (DOSB)	*Fédération sportive et culturelle de France (FSCF)*
Deutsch-Französischer Ausschuss im Rat der Gemeinden und Regionen Europas (RGRE)	*Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE)*
Deutscher Feuerwehrverband	*Fédération nationale des centres d'information des droits des femmes et des familles (FNCIDFF)*
Deutscher Naturschutzring (DNR)	*Fédération française d'enseignement et pratiques artistiques (FFEA)*

Institutions publiques

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ)	*Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) / Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)*
Auswärtiges Amt (AA)	*Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)*
Der Bevollmächtigte der Bundesrepublik Deutschland für kulturelle Angelegenheiten im Rahmen des Vertrags über die deutsch-französische Zusammenarbeit	*Ministère de la culture*

6.2.4. Défis

Le Fonds citoyen jouit d'une grande visibilité politique et s'est très vite imposé comme un des « projets phares » du traité d'Aix-la-Chapelle. De fait, il s'est placé comme nouvel acteur des relations franco-allemandes, intéressant pour des réseaux de partenaires (jumelages, fédérations, politiques etc.) qui avaient auparavant l'OFAJ comme seul interlocuteur. Or, pour le Fonds citoyen, il est vital d'être identifié comme un acteur distinct de l'OFAJ pour impulser une dynamique au sein de la société civile, avec une méthodologie, un concept et une ambition qui répondent aux objectifs du traité d'Aix-la-Chapelle et à des enjeux propres.

6.2.5. Systèmes de contrôle

6.2.5.1. Interne

L'attribution des subventions se fait selon un principe de « contrôle réciproque ». Ainsi, chaque décision est validée à plusieurs niveaux (chargées de projet, responsable du Fonds citoyen, voire secrétaires généraux de l'OFAJ), selon la catégorie et le montant du projet validé.
La chargée Finance et Administration exerce un contrôle interne sur le bon respect des procédures budgétaires et comptables. Grâce à des tableaux de bord, actualisés de façon hebdomadaire, la planification budgétaire annuelle est respectée.
Chaque budget annuel du Fonds citoyen est soumis pour relecture au bureau « Finances, Ressources humaines et Administration » de l'OFAJ et validé par les secrétaires généraux. Le Fonds citoyen fait également l'objet d'un audit interne, dépendant de l'OFAJ.

6.2.5.2. Externe

Les Directives du Fonds citoyen ont été élaborées par l'OFAJ en coopération avec les ministères de tutelle. Ceux-ci exercent un contrôle à travers des réunions régulières et ils valident le budget du Fonds citoyen. En outre, tout comme l'OFAJ, le Fonds citoyen est soumis à un contrôle annuel des Commissaires aux comptes (Cour des comptes côté français et Bundesrechnungshof côté allemand). Enfin, comme il a été évoqué précédemment, une équipe d'évaluation franco-allemande analyse le travail du Fonds citoyen pendant la phase pilote.

6.3. Cadre budgétaire et comptable

Le budget du Fonds citoyen repose sur les conventions signées entre l'OFAJ et les 3 ministères suivants : le ministère allemand de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse (BMFSFJ), le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Il suit donc ces conventions ainsi que le Plan Comptable Général français et les grands principes suivants :

- **Indépendance budgétaire** du Fonds citoyen :

  La mise en œuvre du Fonds citoyen ne doit impacter ni les missions, ni les finances, ni les ressources humaines de l'OFAJ sans contrepartie. Les frais généraux supportés par l'OFAJ pour le Fonds citoyen (ressources humaines, infrastructures, etc.) sont donc refacturés chaque année par l'OFAJ au Fonds citoyen (coûts Overhead).

  Le Fonds citoyen dispose de son propre budget, suivi dans une comptabilité séparée de celle de l'OFAJ. On parle de Service à Comptabilité Distincte (SACD).

  Le Fonds citoyen dispose d'un compte bancaire dédié appartenant à l'OFAJ. Ce compte bancaire retrace tous les encaissements et décaissements du Fonds citoyen, et uniquement ceux du Fonds citoyen.

- **Respects des grands principes budgétaires** : annualité, unité, sincérité, universalité et équilibre.

- Fixation des **contributions gouvernementales** annuelles par avenants aux conventions pluriannuelles.

Éditeur
Office franco-allemand pour la Jeunesse
51 Rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris

Coordination Benjamin Kurc, Johanna Haag
Rédaction Johanna Haag, Benjamin Kurc, Mathilde Huchot
Traduction Gaëlle Dolmazon
Mise en page Ina Meillan
Impression Parmentier Imprimeurs

© OFAJ, Paris/Berlin, 2022

Mis en œuvre par
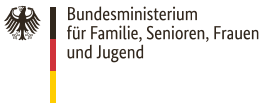
À l'initiative de